

Une entrée dans le métier de plus en plus difficile

Dans un contexte récurrent de crise du recrutement dans l'Éducation nationale, en plus du coût élevé de la vie à Paris et des loyers qui rendent notre académie de moins en moins attractive, les efforts en direction de la formation des enseignant-es ne sont toujours pas au rendez-vous.

Selon l'enquête que le SNUipp-FSU a menée auprès des stagiaires fin 2018, les enseignant-es en formation se sentent débordé-es et stressé-es. Les collègues en début de carrière se retrouvent souvent isolé-es.

C'est pour que l'entrée dans le métier se passe plus sereinement que le SNUipp-FSU Paris revendique depuis des années le retour de la formation continuée sur temps de travail en T1 et T2. Si un début de réponse semblait avoir été proposé par l'Académie avec les parcours de 9h dédiés aux T1, dans la réalité ces parcours ne se sont pas bien déroulés dans toutes les circonscriptions. Nous sommes aussi bien loin des formations de trois semaines qui existaient il y a quelques années. Nous tirons un bilan mitigé de ces formations et nous porterons des revendications visant à améliorer ce dispositif pour les années suivantes lors du prochain conseil de formation.

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU Paris organise cette année encore un cycle de formation syndicale et pédagogique sur le temps de travail destiné aux stagiaires et aux collègues en début de carrière (de T1 à T5). Vous trouverez le programme du cycle de formation en page 4 de ce journal.

Déposé le 01/10/18

Stage «début de carrière»

Le programme en page 4

Pour participer:

- signalez votre participation à votre IEN un mois avant.
ATTENTION il faut le faire au plus tard avant les vacances (19/10/18)
- informez par mail le SNUipp-FSU de votre présence.

Lettre type sur notre site :

<http://75.snuipp.fr/?Demande-d-autorisation-d-absence>

Cette autorisation d'absence est de droit, y compris pour celles et ceux qui seraient à l'ESPE ce jour là. Une attestation de présence vous sera donnée à l'issue de la journée.

p.2 Bulletin d'adhésion

p.3 Elections professionnelles et élections à l'ESPE

p.4 Cycle de formation

mardi 9 octobre - rejoignez la journée nationale de mobilisation, de grève et de manifestation !

14h à Montparnasse

L'équipe du SNUipp-FSU Paris



Avec le
SNUipp-FSU,
renforcer le
pouvoir d'agir
enseignant

**Changeons
l'école,
votons !**



Élections professionnelles - du 29 novembre au 6 décembre 2018

Les élections professionnelles auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018 par voie électronique. C'est un moment fort pour notre profession : il s'agit de déterminer la représentativité de chaque syndicat et d'élire les représentant-es du personnel en commission administrative paritaire départementale (CAPD) et en comité technique académique (CTA).

Ce sont dans ces différentes instances que les délégué-es portent votre voix et vos revendications (mouvement, changement de département, demande de temps partiel, carte scolaire, CHSCT...). Les délégué-es du personnel vous écoutent, vous défendent, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

Les élu-es du personnel du SNUipp-FSU défendent une équité de traitement de tou-tes les agent-es et des opérations administratives transparentes. Ces opérations administratives qui rythment la vie professionnelle de tou-tes les enseignant-es sont aujourd'hui placées sous le contrôle attentif des élu-es du personnel.

Or le gouvernement a mis sur la table un projet de réforme qui signe la fin du paritarisme (présence des élu-es dans les commissions) dans la Fonction publique et donc à l'Éducation nationale. Le gouvernement envisage de vider les commissions paritaires de leurs attributions et de supprimer les CHSCT.

Pour montrer notre attachement aux commissions paritaires et à l'équité entre toutes les collègues VOTONS MASSIVEMENT pour le SNUipp et la FSU !

Élections au conseil de l'ESPE - 16 et 17 octobre

À quoi sert ce conseil ?

L'une des fonctions du conseil d'école est d'adopter les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances.

L'implication des étudiant-es au sein de ces structures est fondamentale. Elle a permis par le passé de nombreuses avancées au niveau des droits des étudiant-es (entre autre une amélioration des contenus et des évaluations de certaines UE, notamment le Tronc commun, la possibilité pour les étudiant-es salarié-es de passer en contrôle terminal).

Pourquoi contacter les élu-es ?

Chaque année des étudiant-es se trouvent en difficulté face à l'administration (horaires de cours, statut d'étudiant-e salarié-e...). Pour avoir plus de poids, il ne faut pas essayer de régler le problème seul-e, d'autres étudiant-es sont probablement dans le même cas que vous ! Vos représentant-es sont là pour

rassembler les demandes et les porter officiellement à l'administration, en ayant le poids du collectif.

Pourquoi voter SNUipp-FSU ?

Les syndicats de la FSU agissent pour que l'éducation reste nationale et soit une priorité. Ils interviennent pour défendre et transformer l'école pour la réussite de tou-tes. Cela passe par une augmentation des postes aux concours. Cela passe aussi par une formation professionnelle ancrée sur la réalité de nos métiers, une qualification scientifique et pédagogique de haut niveau, ainsi qu'une revalorisation salariale de nos métiers. La FSU est la première organisation syndicale à l'ESPE et la seule à présenter des listes chaque année, avec des étudiant-es qui siègent et défendent les droits de leurs camarades.

En votant à ces élections, prenez la parole !

Cycle de formation syndicale et pédagogique

Enseigner est un métier complexe, qui nécessite une vraie formation, initiale et continue. Or cette formation a été très fortement attaquée ces dernières années et cela ne va pas s'arranger avec la réforme Blanquer qui se profile.

C'est parce qu'il est difficile d'affronter seul-e les débuts dans le métier, parce qu'il est nécessaire d'avoir des outils réflexifs pour aborder la classe que depuis sept ans, le SNUipp-FSU organise un cycle de formation pédagogique et syndicale en direction des PES et des collègues en début de carrière (T1 à T5).

Les journées proposées les années passées ont permis de construire un collectif d'enseignant-es en début de carrière. Les participant-es se sont

rendu-es compte au fil des ans de la nécessité d'avoir un lieu de discussion entre pairs permettant d'échanger sur nos classes et de réfléchir ensemble à la transformation de nos pratiques.

Objectifs du stage

- Questionner des pratiques pour les transformer et tendre vers la réussite de tous les élèves.
- Partager et construire des outils directement utilisables dans les classes.

Pour chaque session le temps est réparti comme suit :

- matinée en deux parties : 2h de débat sur le thème de la journée et 1h d'information syndicale
- après-midi : 3h d'ateliers à caractère pédagogique.

La participation est un droit et ne peut en aucun cas vous porter préjudice, la journée est rémunérée normalement et la circonscription est censée vous remplacer.

Planning des formations

Séance 1 - jeudi 22 novembre de 9h à 16h30

Réflexion syndicale avec le SNUipp-FSU Paris :

- **Les fondamentaux** : Pourquoi cette insistance sur le lire-écrire-compter ? Quelle vision de l'école et donc quelle vision des enseignant-es se cachent derrière cette notion ? Quelle réponse syndicale pouvons-nous y apporter ?
- Point syndical sur les opérations administratives du moment.

Atelier pédagogique :

L'association *Enquête* abordera les objectifs de l'enseignement de **la laïcité et des faits religieux** puis le positionnement pédagogique. La présentation portera notamment sur la distinction entre savoir et croire. Après une mise en situation et la présentation d'outils pédagogiques comme le dessin animé *Vinz et Lou*, les enseignant-es seront prêt-es à aborder ces notions en classe, sans crainte et en évitant les écueils propres à cet enseignement.

Séance 2 – jeudi 14 février de 9h à 16h30

Réflexion syndicale avec le SNUipp-FSU Paris :

- Quels sont les tenants et aboutissants de la « **nouvelle culture de l'évaluation** » ? À travers l'évaluation des élèves, qui est évalué ? Comment nous y opposer et quelles propositions avancer pour transformer l'école ?
- Point syndical sur les opérations administratives du moment.

Atelier pédagogique :

Une directrice d'école du 19^{ème} arrondissement interviendra sur **les conseils d'enfants**. Pourquoi les proposer à ses élèves ? Comment les mettre en place dans sa classe ? Quels sont les grands principes qui les organisent ? Après une présentation et une mise en situation, les enseignant-es seront prêt-es à les mettre en place dans leurs classes et à poursuivre la réflexion avec leurs collègues pour mettre en place des conseils de délégué-es.

Pour participer aux stages :

- envoyer à l'IEN une demande d'autorisation d'absence accompagnée de la lettre type UN MOIS AVANT LE STAGE (voir notre site pour le modèle de lettre <http://75.snuipp.fr/?Demande-d-autorisation-d-absence>)
- prévenir le SNUipp-FSU par mail

